

Procès verbal du conseil d'école du 1er mars 2022

Présents : les enseignantes, Mmes Fréring-Mainsel et Ducreux, la directrice Mme Fanget, M. le Maire, M. Loubet, l'élue municipale, Mme Brault et les représentants des parents d'élèves, Mmes Dumay, Mabel-Petroniro et M. Chassagne

Excusés : l'IEN, M. Béal, l'enseignante, Clémence Lagarde l'élue municipale, Mme Gluzel et les représentantes des parents d'élèves, Mmes Barbieri-Poulhiard, Mabel-Petroniro, Etienne et Servanton. La directrice rappelle que le 3ème conseil d'école aura lieu le mardi 7 juin à 18h00.

Points concernant la mairie :

- Etat des lieux des travaux électriques : des travaux d'amélioration des branchements électriques ont été réalisés dans les trois classes. Dans la classe de Mme Fanget, le vidéoprojecteur de l'« appel à projet numérique » a été installé (en remplacement de celui qui était fixé jusqu'à présent provisoirement avec de nombreux fils électriques apparents) : la focale de ce nouveau vidéoprojecteur permet une projection sur l'ensemble du tableau blanc.
- Demandes à venir :
 - matériel numérique et sécurité : il est convenu que le nouveau matériel numérique sera entreposé dans un espace sécurisé.
 - des volets roulants sont demandés dans les classes de Béatrice Fréring-Mainsel et Anne Ducreux/Clémence Lagarde ainsi que dans la « petite classe » : les poignées pour descendre et monter ces volets roulants sont vieillissantes et se cassent régulièrement. Lors des exercices « évacuation attentat » notamment, les volets roulants allongent le temps de « mise en sécurité » des élèves. Pour rappel, l'appel à projet « sécurisation des écoles » auquel avait répondu la mairie n'a pas été validé.
 - la directrice fait la demande d'un double-vitrage est sollicité dans les classes de Béatrice Fréring-Mainsel et Anne Ducreux/Clémence Lagarde et la « petite classe » : en période hivernale, la température est nettement moins élevée dans les salles sans double vitrage. M. le Maire propose de voir si la pose d'un double-vitrage pourrait rentrer dans le cadre des économies d'énergie. Il est, par ailleurs, à nouveau signalé les coulures de couleur marron qui débordent sur les vitres dans ces 3 classes.
 - un tableau blanc est sollicité pour la classe d'Anne Ducreux/Clémence Lagarde : au vu de l'utilisation quotidienne du vidéoprojecteur, le tableau permet d'écrire directement sur ce qui est projeté lors des corrections par exemple.La directrice remercie la mairie pour l'installation des étagères de rangement installées au

gymnase qui rendent visibles le matériel et qui permettent un accès direct à celui-ci.

- Propreté de la cour : la directrice note qu'il n'y a rien à signaler en matière de dégradation ou autres pendant la période hivernale.
- Ménage de l'école : des demandes spécifiques ont été discutées en équipe. Mme Fanget s'est entretenue avec M. Le Maire et Mme Brault 30 minutes avant la tenue du conseil d'école au sujet d'une planification de certaines tâches notamment. Les demandes ont été prises en compte et seront discutées avec le personnel municipal afin de trouver une organisation qui convient à tous.
- Le projet jardinage/biodiversité initialement prévu avec le **CPIE** (Maison de l'Eau et de l'Environnement à Marlies) sera moins ambitieux faute de financement pour les interventions du **CPIE**. Une version allégée est en cours de discussion avec le collectif Planfoy en transition. Les objectifs de ce projet sont toujours de se réappropriier l'espace-cour avec un aménagement naturel, le respecter et le faire respecter. Le projet sera donc amorcé au cours des périodes 4 et 5. C'est un projet qui a vocation à être poursuivi l'an prochain. Des informations concernant les temps de jardinage à venir seront communiquées prochainement aux familles.

Points concernant l'école :

- **COVID** : 35 cas covid ont été signalés dans le cadre du protocole de tracing entre le 2 janvier et le 11 février. La situation a été très tendue au niveau des remplacements durant cette période 3. L'équipe enseignante est restée au complet au cours de la totalité de la période. L'enseignement en présentiel et l'enseignement en distanciel ont été assurés, n'entraînant pas de rupture d'enseignement. La situation sanitaire tendue, en période 3, a également été compliquée en matière de gestion des menus de cantine avec une perte financière non négligeable pour la mairie.
- Evaluations CP :
Les évaluations nationales « Point d'étape **CP** » qui devaient se tenir du 17 janvier au 4 février, ont été reportées pour tenir compte de la situation sanitaire. Les passations se dérouleront du 7 au 18 mars.

Ces évaluations constituent un élément essentiel pour apprécier l'évolution des acquis des élèves en mathématiques et en français, d'autant plus nécessaire que les apprentissages des dernières semaines ont pu être perturbés du fait de la situation sanitaire. Elles permettent aux professeurs des écoles de situer leurs élèves, de mieux connaître leur progression depuis le mois de septembre, et d'identifier les domaines les plus fragiles. Ces données permettront également d'apprécier les effets de

la période que nous venons de traverser sur les acquisitions des élèves, et d'analyser les écarts éventuels entre les élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire et ceux scolarisés hors réseau d'éducation prioritaire.

Il est noté que la comparaison des évaluations **CP** passées en mars 2022 avec celles passées en janvier 2021 ne sera pas pertinente en raison des deux mois de décalage.

- Le LSU (Livret Scolaire Unique) 1er semestre a été accessible sous format numérique en fin de période 3. Des temps de rencontre en distanciel avec les parents ont été programmés pour faire le point sur le 1er semestre. Le **LSU** second semestre sera mis en ligne en fin d'année scolaire avec mention de la décision de passage ou maintien.
- Activités Pédagogiques complémentaires (APC) : pour les cp-ce1 et les ce2-cm1, elles ont lieu les mardis et jeudis selon un planning défini en équipe. Pour les cm2, elles se déroulent sous forme d'accompagnement ciblé (entraînement aux évaluations et méthodologie en vue de la 6ème) les jeudis matins avant la classe selon un planning communiqué aux parents des élèves concernés. Pour rappel, ces **APC** rentrent dans le cadre de la gestion de la difficulté scolaire.
Mme Fanget remercie la mairie et François Coutenson d'accepter de mettre à disposition de la salle du périscolaire pour ces temps d'**APC** les mardis et jeudis de 16h45 à 17h30.
- Liaison GS-CP : les modalités restent à définir entre Béatrice Fréring-Mainsel et Léa Omni Des rencontres seront planifiées en période 5.
- Liaison CM2-6ème : lors d'un conseil école-collège qui s'est tenu en période 1 au collège de secteur Honoré d'Urfé, Mme Fanget s'était positionnée sur un atelier « médiation entre élèves » pour ses élèves de cm2. Il n'y a pas eu de suite à ce jour.
- Formation continue : pour rappel, en terme de formation continue, l'équipe enseignante est positionnée cette année sur un dispositif de constellation « résolution de problèmes ». La seconde visité croisée prévue le 27 janvier a été annulée tout comme le dernier temps de formation le 10 février. Toutes les actions de formation ont été annulées durant la période 3 en raison de la crise sanitaire.

Il a à noter que l'appel à projet numérique inclut 18 heures de formation pour prendre en main rapidement la dotation de matériel. L'équipe pourra à priori suivre cette formation en 2022-2023.

- Permis internet pour les élèves de cm2 en lien avec la gendarmerie de St Genest Malifaux : Julie Molançon et une de ses collègues sont intervenues ce 1er mars pour un 1er temps de présentation aux élèves puis un second temps est prévu pour passer le permis après avoir eu un temps de travail en classe pour le préparer. Le temps 2 aura lieu le jeudi 5 mai (passation du permis). Le jeudi 16 juin, se déroulera la remise « officielle » des permis internet des élèves de cm2.
- Permis piéton pour les élèves de ce2 en attente de confirmation, les modalités d'inscription ayant changé.
- Bibliothèque : à partir de la période 4, chaque classe reprend le créneau du vendredi matin de 9h15 à 10h00 en rotation toutes les 3 semaines.
- Projet EPS...pour rappel budget total projet **EPS** : 11 055,60 euros
 Apport mairie : 2 436 euros Apport **APE** : 7 000 euros. Une participation financière a été demandée aux familles : 18 euros par enfant. Les « 197,60 euros » restants sont pris en charge par la coopérative de l'école.
1ère période (du 13 septembre au 22 octobre soit 6 séances): 302,40 euros (règlement **APE**)
 natation (transporteur Charot) 1170 euros (règlement **APE**)
 -mardi 10h00-10h45 (classe cm1-cm2)
2ème et 3ème périodes (du 8 novembre au 11 février soit 12 séances):
 capoeira : le mardi matin 1 800 euros (règlement **APE**)
 8h35-9h35 / 9h35-10h35 / 10h35 -11h35
2ème période (du 8 novembre au 17 décembre soit 6 séances):
 course d'orientation le vendredi matin 1 000 euros (règlement **APE**)
 Une séance de rattrapage de **CO** pour la classe de cp-ce1 sera planifiée en période 5 et sera prise en charge par la coopérative de l'école.
3ème période (du 3 janvier au 11 février soit 6 séances):
 athlétisme (le vendredi matin) 1 000 euros (règlement **APE**)
4ème période (du 28 février au 8 avril):
 arts du cirque (12 séances par semaine soit 12 séances au total)

mardi et jeudi 8h35-9h35 / 9h35-10h35 / 10h35 -11h35

12 séances au total pour chaque classe

- -ce2-cm1 : 8h35-9h35
- -cm1-cm2 : 9h35-10h35
- -cp-ce1 : 10h35-11h35

mardi 1^{er} mars / mardi 8 mars / jeudi 10 mars / mardi 22 mars / jeudi 24 mars /

mardi 29 mars / jeudi 1^{er} avril / mardi 5 avril / jeudi 7 avril / mardi 12 avril / jeudi

14 avril + une séance en juin à déterminer

5^{ème} période (du 2 mai au 17 juin):

natation (transporteur Charot)

-lundi 10h45-11h30 et 14h00-14h45 (classe cp-ce1) 2 séances/semaine soit 12 séances

-mardi 10h50-11h35 14h00-14h45 (classe ce2-cm1) 2 séances/semaine soit 12 séances

-vendredi 14h00-14h45 (classe cm1-cm2) 1 séance/semaine soit 6 séances.

Les jours de piscine seront les suivants :

- cp-ce1

Lundi 02, 09, 16, 23, 30/05/2022 et 13/06/2022

- ce2-cm1

Mardi 03, 10, 17, 24, 31/05/2022 et 07/06/2022

- cm1-cm2

Vendredi 06, 13, 20/05/2022 et 03, 10, 17/06/2022

L'équipe enseignante sollicite d'ores et déjà des accompagnatrices et accompagnateurs. Un lien « Framadata » sera prochainement communiqué aux parents pour chacune des classes.

- Cotisation de l'association des parents d'élèves 18€ : l'**APE** subventionne le projet **EPS** (à hauteur de 7 000 euros) et offre 5 abonnements pour l'école (le Petit Quotidien, Mon Quotidien, Mes 1ers J'aime lire, J'aime Lire et I Love English Kids).

M. le Maire informe l'équipe enseignante que le repas des « anciens » qui avait été annulé, aura lieu le 7 mai prochain. La première quinzaine d'avril, les élèves des 3 classes feront chacune et chacun une carte pop-up pour agrémenter la présentation du menu.

La séance est levée à 19h13.